

DOI :10.54240/2318-014-001-018

**Ahmed Ould Cadi Bachagha de Frenda entre loyauté
envers la France coloniale et montée des revendications
nationales**

أحمد ولد قادي باشاغا فرندة (ت 1885) بين الولاء لفرنسا الاستعمارية ورفع
المطالب الوطنية!

✍ Nom et prénom 1^{er} auteur: **Kamel Bensahraoui- كمال بن صحراوي** pp365-390

Grade et Affiliation: Professeur, Université d'Ibn Khaldoun. Tiaret

E-mail: kamel.bensahraoui@univ-tiaret.dz

✍ Nom et prénom du 2^{eme} auteur: Djali Moufida- جالي مفيدة

Grade et Affiliation: Doctorante, Université de Tlemcen- Algérie

E-mail: moufida.djali@univ-tlemcen.dz

Date de réception: 21/12/2023 Date de révision:07/01/2024.date d'acceptation: 20/02/2024

Résumé: Le Bachagha de Frenda Ahmed Ould Cadi, décédé en 1885, était l'un des chefs des tribus qui ont contribué au service du projet colonial français en Algérie. Les Français reconnaissaient sa valeur et son importance, le choisissant parmi d'autres et le récompensant à la mesure des services éminents qu'il leur avait rendus.

Ould Cadi a publié son premier livre "Al-Rihla Al-Qadiya fi Madh França wa Tabsir Ahl Al-Badia", après avoir été invité à l'Exposition de Paris de 1878. Son second, "Douairs et Zemalas et leurs mouvements", imprimé à Oran en 1883, est devenu presque introuvable en raison du faible nombre d'exemplaires disponibles, bien qu'il existe en nombre limité.

Si le second livre documente une période historique difficile marquée par la résistance à l'occupation française en Algérie, notamment après l'accord d'Elkarma en 1835, et retrace l'expansion coloniale dans ces régions en remontant aux origines des tribus des Douairs et smalas et à leur rôle pendant plus de quarante ans, le premier livre se consacre à la visite de Paris à laquelle Ould Cadi avait été invité en raison de sa notoriété à l'époque.

Le lecteur d'Al-Rihla Al-Qadiya, ne peut manquer de percevoir l'attachement d'Ould Cadi à la France. Cependant, il est également confronté aux revendications audacieuses qu'il a soulevées concernant les

intérêts des tribus qui ont soutenu la présence française en Algérie, et qui visent en partie les conditions difficiles que vivaient les Algériens après cinquante d'occupation.

Mot clés: Algérie; Ahmed; Ould; Cadi; Tribus; Douairs; Zemalas; Resistance; Ouest; Sud-ouest; Loyauté; Revendications; France; colonisation.

Abstract: Ahmed Ould Cadi, Bachagha of Frenda, who died in 1885, was one of the tribal chiefs that contributed to the French colonial project in Algeria. The French recognized his value and importance, choosing him among others and rewarding him according to the eminent services he had rendered to them. Ould Cadi published his first book, "Al-Rihla Al-Qadiya fi Madh França wa Tabsir Ahl Al-Badia," after being invited to the Paris Exhibition of 1878. His second book, "Douairs et Zemalas et leurs mouvements" printed in Oran in 1883, has become almost unavailable due to the limited number of copies. While the second book documents a difficult historical period marked by resistance to the French occupation in Algeria, particularly after the Elkarma agreement in 1835, and traces the colonial expansion in these regions back to the origins of the Douairs and zemalas tribes and their role for over forty years, the first book focuses on Ould Cadi's visit to Paris, to which he was invited due to his notoriety at the time. The readers of Al-Rihla Al-Qadiya cannot fail to perceive Ould Cadi's attachment to France. However, they are also confronted with the bold claims he raised regarding the interests of the tribes that supported the French colonization in Algeria, which partly target the difficult conditions experienced by Algerians after fifty years of occupation.

Keywords: Algeria; Ahmed; Ould; Cadi; Tribes; Douairs; Zemalas; Resistance; West; Southwest; Loyalty; Claims; French; colonization

ملخص باللغة العربية: أحمد ولد قادي باشاغا فرندي أحد القيادات المحلية التي ساهمت في خدمة المشروع الاستعماري الفرنسي بالجزائر، وقد عرف الفرنسيون قيمته فكافأوه بما يناسب الخدمات الجليلة التي قدمها لهم. ترك كتابين، أولهما "الرحلة القادية في مدح فرنسا وتبصير أهل البادية"، وثانيهما "الدواير والزماله وحركاتهم" الذي طُبع عام 1883 وصار رغم ذلك في حكم المفقود لقله عدد نسخه المتوفرة.

وإذا كان الكتاب الثاني قد أَرخ لحقبة تاريخية عصبية ميّزتها مقاومة الاحتلال الفرنسي في الغرب والجنوب الغربي، لاسيما بعد اتفاق الكرامة عام 1835، ورافق التوسّع الفرنسي في هذه المناطق مؤرخا في أصله لتاريخ قبائل الدواير والزماله، ولدورها في هذه الأحداث على مدى أكثر من أربعين عاما، فإن الكتاب الأول حُصص لزيارة باريس التي دُعي إليها ولد قادي لكونه شخصية بارزة آنذاك.

وقارئ "الرحلة القادية" المنشور بالعربية والمترجم بعد ذلك إلى الفرنسية يلمس لا محالة تشبع ولد قادي بحب فرنسا والدفاع عنها، لكنه يقف في المقابل على المطالب الجريئة التي رفعها هذا الباشاغا والتي تخص مصالح القيادات المحلية الداعمة للوجود الفرنسي بالجزائر، وتعتني جزئيا بوضعية عموم الجزائريين ضمن النسيج البشري العام الذي صار بالمستعمرة بعد خمسين عاما من الاحتلال.

كلمات مفتاحية: الجزائر؛ الغرب؛ الجنوب الغربي؛ أحمد؛ ولد؛ قادي؛ قبائل؛ الدواير؛ الزماله؛ المقاومة، الولاء؛ المطالب؛ الاستعمار؛ الفرنسي

Introduction: l'école historique française, au service de la colonisation depuis 1830, a eu pour objectif d'entraver les efforts des Algériens visant à écrire leur propre histoire dans le cadre d'une résistance intellectuelle. Cette école a eu intentionnellement, comme finalité, de maintenir le domaine ouvert à ses propres plumes, manipulant ainsi l'histoire de l'Algérie, ancienne que moderne.

Malgré ces restrictions imposées, par les Français, pouvoir colonial et élite culturelle liée à ce pouvoir, certaines écritures ont pu paraître pour participer à préserver la mémoire de l'Algérie, chacune avec ses propres motivations personnelles cherchant la conservation des gloires des ancêtres, comme ce fut le cas de Ahmed Ould Cadi, auteur du "*Douairs et Zemalas et leurs mouvements*" ou écrivant sur l'ancien régime, en se concentrant sur ses aspects négatifs, comme faisait Ibn al-Antri dans "*Tarikh balad Casantina*".

Muhammad ibn Yusuf al-Ziani a écrit sur Oran dans son célèbre ouvrage "*Dalil al hairan wa anis assaharan fi akhbar madinat wahran*", alors que Musallam ibn Abd al-Qadir, nous a laissé "*Anis al gharib wal moussafir*" exposant l'histoire des derniers Beys de cette même ville.

La situation en Algérie, du début de l'occupation française au déclenchement intense de la résistance, a été l'objet de nombreux ouvrages. Parmi ceux-ci, on peut citer "*Tars Al-Akhbar*" d'Abou Hamid Al-Arbi Al-Machrafi, "*Al-Qawl Al-Awsat fi Akhbar baadhi man Halla bil Maghrib Al-Awsat*" d'Al-chougrani, et "*Toulou'a Saad Al-Saoud*" d'Elmazari qui a consacré son cinquième chapitre à l'histoire des Douairs et Zemalas et à leurs relations avec les Français. On peut également citer "*Durr al-A'yan*" de Hussein Khoja, qui a été utilisé par la suite, par d'autres écrivains tel que Aziani et El-Mazari.

Le livre que nous présentons, dans cet article, à nos lecteurs estimés est "*Al-Rihla Al-Qadiya fi Madh França wa Tabsir Ahl Al-Badia*" d'Ahmed Ould Cadi, Bachagha de Frenda. Il y a relaté une partie de ce qu'il a vu en France lorsqu'il l'a visitée en 1878 dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris, mais il a également présenté un ensemble de revendications audacieuses, dans lesquelles il a exprimé son mécontentement face aux changements profonds que l'Algérie avait connus après 1871, notamment le remplacement du régime militaire par un régime civil et l'application du Sénatus Consulte, qui a conduit à la confiscation des terres agricoles des Algériens.

Cet article discutera du contenu de ces revendications rédigées par Ahmed Ould Cadi, informera le lecteur des circonstances et des raisons qui les ont motivées, puis des positions de l'autorité française à leur égard, qui n'a pris, en réalité, aucune d'entre elles en compte autant qu'elle les a considérées comme une simple réalisation littéraire réalisée par un Algérien.

1- Ahmed Ould Cadi; courte biographie: Ahmed fils de Mohamed Ould Cadi, sa mère est Malika ou Malha, fille d'El Haj Ben Souleyman¹.

1 - https://www.leonore.archives_nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/345147

LH//11/76. Archives Nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine, Paris

Voir aussi : Lien : <ark:/61561/jh328z0u1b>

Notation du personnel indigène du commandement et de l'administration, de la justice et des cultes. 1846/1876.

Voir aussi :

http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=ALGERIE&acte=590057&fbclid=IwAR0YhOGa-f8AgvOwt_OdkiNkzB6uAWPKs7ftV18UeenLf2YZXTn02nwx3U

Certificat de décès de Si Ahmed Ould Kadi

Il appartient à la tribu des Bahaitsia¹, dont les origines remontent aux tribus des Mahal. A l'époque ottomane, Son grand-père, El-Mouffok, était le chef des Douairs puis son fils Cadi lui succéda. Sous le règne des Français, le rôle revint à son petit-fils Mohamed, le père de l'auteur².

Le nom d'Ahmed Ould Cadi est mentionné dans les documents français sous les formes suivantes : Ould Qadi, Ibn El Qadhi ou Ould Cadi, ainsi que Ould Kadi ; nomination adoptée dans la traduction du livre "Douairs et Zemalas"³ en langue française. Les Français avaient l'habitude d'ajouter "Si" avant "Ahmed Ould Cadi" dans leurs écrits, "Si" étant l'abréviation de "Sayyidi", utilisée pour montrer le respect et l'estime. C'est également ce qu'a fait Al Mazari dans son livre "TULU' SA'D A'S SU'U'D" lorsqu'il a utilisé plusieurs fois le mot "Monsieur" devant le nom d'Ahmed Ould Cadi⁴.

Ould Cadi est décédé après plus de quarante ans passés au service des Français, c'est pourquoi de nombreux officiers et hauts fonctionnaires au niveau du département d'Oran ont décidé d'assister à ses funérailles. Quant au Gouverneur Général, il a envoyé un fonctionnaire pour le représenter⁵. Les historiens divergent sur la date de sa naissance. La lettre envoyée par le commandant militaire d'Oran au gouvernement général de l'Algérie en 1884 considère que Ould Cadi était âgé de 76 ou 77 ans, ce qui placerait sa date de naissance entre 1807 et 1808. En revanche, le certificat de décès de Si Ahmed mentionne qu'il est décédé le 8 janvier

1 - Douairs et Zemalas et leurs mouvements, Oran, 1883, p06.

2 - Voir :

* Narcisse Faucon, Le livre d'or de l'Algérie, histoire politique, militaire, administrative, événements et faits principaux ; biographie des hommes ayant marqué dans l'armée, les sciences, les lettres, etc., de 1830 à 1889, T1, Paris, p 499

* Douairs et Zemalas, Op.cit. p06

3 - Nous avons publié à nouveau ce livre (en arabe), en collaboration avec Zakaria Djeradi, pour le rendre accessible aux lecteurs, compte tenu de sa rareté dans les bibliothèques en raison du faible nombre d'exemplaires actuellement disponibles. Voilà son titre (traduit en Français) : Ahmed Ould Kadi Bachaga de Frenda, "Douairs et Zemalas et leurs mouvements", révisé et commenté par Kamel Bensahraoui et Zakaria Djeradi, Editions Fahrenheit, 451, Algérie, 2023.

4 - Ben Aouda Al Mazari, TULU' SA'D A'S SU'U'D, (Chronique d'Oran, d'Alger, d'Espagne et de France jusqu'à la fin du 19eme siècle), texte établi et annoté par Dr Yahia Bouaziz, Dar Al-Gharb al-Islami, 2000

5 - Narcisse Faucon, Op.cit, p557

1885 à 21 heures, à l'âge de quatre-vingts ans, ce qui situerait sa naissance en 1805¹.

Nous lisons dans le paragraphe suivant chez Al Mazari au sujet de la mort d'Ahmed ould Cadi: "Lorsqu'il mourut en l'an mille huit cent quatre-vingt-cinq, correspondant à l'an mille trois cent deux, chez lui à Ras El Aïn à Oran, il fut transporté au cimetière de ses ancêtres à Al-Amria dans les montagnes de Mleta près de la mer, où il fut enterré au cimetière de Sidi Ali Al-Bessissi, après que son cercueil ait été porté par une foule de musulmans, de chrétiens et de juifs, tous, sans exception, dans une profonde tristesse pour sa perte"²

La nouvelle du décès a été confirmé par le L'Impartial ; journal de l'arrondissement de Mostaganem, dans son numéro du 13 janvier 1885, citant le Citoyen Bezy³ et son journal Le Petit Fanal. Les deux Journaux ont unanimement déploré la perte que la France a subie en perdant cet homme, qui lui a rendu d'illustres services. Il a bien été confirmé qu'il est décédé le jeudi dernier, le 8 janvier 1885, à Oran dans sa résidence appelée Maison du Ravin Vert⁴, et que son corps sera transporté à El-Amria pour être enterré aux côtés de la tombe de son père".

2- Ahmed Ould Cadi au service des Français: Ahmed Ould Cadi fait une remarque audacieuse dans une phrase en première page de "Douairs et Zemalas" : "La fraternité contractée dans la carrière des armes est aussi sacrée que celle de la naissance"⁵, attirant l'attention du lecteur sur le fait qu'il considère sa relation avec les Français, avec qui il a combattu, comme une relation aussi sacrée que celle avec ses frères de sang. Cela suggère une fierté et une distinction pour ce qu'il a offert et sacrifié pour eux jusqu'à ses derniers jours.

Pour confirmer le sens précédent, Ould Cadi dit des tribus Douairs et Zemalas: "Près de cinq cents membres de leurs familles sont morts

1- Voir le certificat de décès et le document d'archives relatifs à la remise du prestigieux insigne de Commandeur de la légion d'honneur sur le lien suivant : <ark:/61561/jh328f4b>
ANOM. **Cote de communication** : GGA 1JJ 1, GGA 1JJ

Cote d'archives : GGA 1JJ 1 / **Identifiant ark** : <ark:/61561/jh328f4b>

2- Ben Aouda Al Mazari, Op.cit, T2, p314

3 - Officiers des Zouaves, il a quitté l'armée et son nom a été radié de l'Ordre de la Légion d'honneur. Ensuite, il s'est joint au domaine médiatique, exploitant ses relations et utilisant ultérieurement le qualificatif "citoyen" pour se présenter aux lecteurs.

4 - L'Indépendant de Mascara : [Radical autonomiste](#), N59, Date, 11/01/1885

5 - Douairs et Zemalas, Op.cit, page de garde portant le titre.

pour la nouvelle patrie qu'ils ont adoptée. Les uns ont été tués sur les champs de bataille (à côté de leurs frères d'armes les soldats français) ; les autres ont été mis à mort par Abdelkader, dans des affaires où l'élément indigène¹ a seul opéré, ou bien dans les reconnaissances entreprises pour éclairer la marche des colonnes, ainsi que dans d'autres circonstances liées à la guerre².

Dans son récit, Ould Cadi affirme que lui et ses semblables étaient liés aux hommes de l'État français pendant longtemps par deux liens étroits et indissolubles, l'un étant "la commune fusion du sang répandus par nos communs enfants sur les noirs champs de bataille, ce premier lien étant le plus sacré"³. Il exprime également son amour profond pour la France et son attachement à elle, ses hommes d'État et à ses dirigeants, et ne cache pas son admiration pour ce qu'il a vu pendant son séjour, en particulier pour ce slogan brillant qui ne contient que trois mots écrits, dans son livre, en lettres arabes : "Liberté, Égalité, Fraternité", traduits ensuite et classés de manière désordonnée, mettant en avant la fraternité avant l'égalité.

En parlant de l'adhésion des fils des notables aux écoles françaises aux côtés des enfants français, Si Ahmed déclare : "L'encre a coulé dans les giron de certains d'entre eux, tout comme le sang de nos enfants aînés avec leurs enfants sur les champs de bataille en Algérie et dans d'autres pays"⁴.

Conformément à cette position basée sur l'amour de la France, Ahmed Ould Cadi avait rejoint le service des Français quelques années après leur occupation de la région Ouest. Il a été inspiré par l'exemple de sa famille, dont certains ont rejoint les Français tôt, tel que Mustafa ben

1- Dans le contexte colonial, le terme "indigène" était souvent utilisé pour désigner les personnes qui étaient considérées comme inférieures aux colonisateurs. Pour éviter ce sens péjoratif on va adopter l'expression (Chefs traditionnels) pour désigner les commandeurs des forces tribales ayant de fortes relations avec les Français, se permettant parfois d'utiliser le mot "indigène" pour montrer l'utilisation péjorative de manière systématique par ces derniers.

2- Douairs et Zemalas, Op.cit, p 114

3- Si Ahmed Ould Kadi, Bachagha de Frenda, Impressions du voyage à paris, Alger, 1878, p 34

4- Si Ahmed Ould Kadi, Al-Rihla Al-Qadiya fi Madh França wa Tabsir Ahl Al-Badia, Alger, 1878, (texte arabe) p10

Ismâïl, son oncle. Il est resté fidèle aux français pendant plus de quarante ans, jusqu'à ce que l'incapacité due à son âge avancé le contraigne à impliquer ses enfants pour poursuivre son parcours, ce qu'ils ont fait. De plus, Ahmed Ould Cadi n'a pas hésité à conseiller et guider les autorités militaires françaises en fonction de sa profonde expérience, sa connaissance étendue des tribus de la région et des plans de guerre.

Il n'est pas dissimulé au lecteur de "Douairs et Zemalas et leurs mouvements" qu'Ahmed Ould Cadi vivait avec une passion intense tout en combattant à la tête de ses "Goums" contre les armées de la résistance pendant des décennies. Il a enregistré l'ensemble de ses "exploits" dans son livre et en a été fier. Cela inclut son rôle dans la suppression de l'insurrection audacieuse dirigée par Mohamed ben Abdallah al-Gharnoug en 1854, qui a conduit à la révolte des tribus des "harars" à partir des Hassinat à l'ouest d'Ain Kermes, en collaboration avec les tribus de la région telles que les Gouadi, les Dehalsa, les Ouled Ziane, les Khoualed, et d'autres¹.

De plus, Si Ahmed a également contribué à l'échec de l'attaque menée par Mohamed ben Hamza (des Ouled Sidi Cheikh) sur Frenda. Il a mobilisé de nombreuses tribus afin de défendre l'Aghalik. Ould Cadi a également assisté à la mort du colonel Beauprêtre et la destruction de son armée à Aouinet Boubker près d'El Bayadh le 8 avril 1864. En septembre de cette année-là, il s'est impliqué dans le massacre des Ouled Sidi Mansour et le déplacement de leurs biens vers Frenda puis Mascara.

Cependant, Ould Cadi n'a pas échappé aux manœuvres des Français, qui lui ont forgé des accusations alors qu'il se trouvait à Sidi Bel Abbès², en raison de leurs inquiétudes face à tout mouvement possible en Algérie en 1881, l'année où ils ont occupé la Tunisie. Ils ont donc procédé à l'arrestation d'Ould Cadi et d'un groupe de notables sous prétexte qu'ils avaient tenu une réunion secrète pendant la nuit. Cependant, il est

1 - Pour mieux connaître cette révolte, voir : Kamel Bensahraoui et Zakaria Djeradi, "La révolte de Mohamed Ben Abdallah Al-Gharnouk au sud de Frenda en 1854 contre l'occupation française : une étude à travers les archives et les écrits français", *Al-Ibar: Revue d'études historiques et archéologiques*, septembre 2020, pp. 296-327..

2- Aboulkacem Saadallah, *Histoire Culturelle de l'Algérie*, T7, Beyrouth, Dar Al Gharb Al islami, 1998, 1ère édition, p36

également possible, d'un autre point de vue, que cette arrestation soit simplement une erreur dont Ould Cadi a été victime.

Il est vraiment difficile de comprendre pourquoi les Français oseraient s'en prendre à lui, étant donné sa stature parmi eux. Si cet incident l'avait touché d'une manière ou d'une autre, il aurait probablement fait mention de l'événement dans l'un de ses livres, tout comme il l'a fait lorsqu'il a été dépossédé de certaines de ses propriétés.

Il est également évident qu'Ould Cadi était déterminé et ne trouvait de repos que lorsqu'il atteignait ses objectifs. Il va sans dire que son zèle et sa détermination n'ont pas été en faveur de sa nation et de son pays, car les Français l'ont récompensé comme il se doit, encourageant ainsi d'autres à suivre la voie qu'il avait tracée. Il a donc été décoré de la Légion d'honneur¹ à quatre niveaux, sans atteindre le cinquième.

1. Chevalier de la Légion d'honneur le 17 août 1841.
2. Officier de la Légion d'honneur le 22 octobre 1852².
3. Commandeur de la Légion d'honneur le 18 juillet 1860³.
4. Grand Officier de la Légion d'honneur le 11 août 1867⁴.
5. De plus, Ould Cadi est devenu Assesseur au sein du Conseil Général d'Oran⁵.

Dans le cadre des services remarquables qu'Ahmed Ould Cadi a rendu aux Français depuis 1835, il a perdu toute sa richesse suite au siège d'Oran par l'armée de l'Emir Abdelkader qui lui a envoyé une proposition pour récupérer sa fortune en échange de son allégeance, mais Ould Cadi n'a pas accepté. Au fil des jours, il a retrouvé sa richesse et son prestige,

1- La Légion d'honneur ou Ordre national de la Légion d'honneur est une distinction française créée par Napoléon Bonaparte le 19 mai 1802. C'est aujourd'hui la plus haute distinction officielle de France. Elle est divisée en cinq grades et les cérémonies de remise sont toujours célébrées au Palais de la Légion d'honneur, situé sur la rive gauche de la Seine à Paris.

2- Ould Cadi reçut cette médaille en récompense de son rôle actif dans la prise de Laghouat en 1852. Voir :

Bulletin des lois de l'Empire français, 11e séries, Partie supplémentaire, Tome Premier, Paris, Septembre 1853, p246

3- Bulletin des lois de l'Empire français, 6e séries, Partie supplémentaire, Tome 16, 2e Semestre de 1860, Paris, pp 643-644

4 - Médaille reçue le 15 Avril 1867 selon Narcisse Faucon, Op.cit, p504

5- Conseil Général du Département d'Oran, Procès-Verbaux des Délibérations, Session d'Octobre 1880, Imprimerie Heintz, Chazeau et Cnie, Oran, p04

car les Français ont généreusement récompensé ses services qui ont contribué à affaiblir la résistance et à faciliter les opérations de colonisation dans l'ouest et le sud-ouest.

Donc, et en reconnaissance, les français l'ont promu au titre d'Agha des Douairs en 1842. Depuis lors, lui et son oncle Mustapha ben Ismaïl ont été placés sous le commandement du général Lamoricière¹, où ils ont démontré une grande capacité à servir la France et ont contribué aux efforts qui ont conduit à la chute de la Zemala (capitale nomade² de l'Emir) le 16 mai 1843.

Lorsque la guerre éclata entre la France et le Maroc en 1844, Ould Cadi fut placé à la tête de 400 cavaliers des Douairs avec lesquels il participa à la bataille d'Isly³. Il joua également un rôle majeur en alertant les Français sur le début de la révolution de Bouamama dès ses premiers jours en 1881, dénonçant ses collaborateurs (ses espions !) qui étaient répartis parmi les tribus. Par la suite, il fournit une liste avec de

1 - En présence du général Bugeaud, un jour, Lamoricière a recommandé Ould Cadi pour le poste de Bachagha de Frenda, affirmant qu'il était le candidat le plus qualifié. En signe de reconnaissance, le bachagha a effectué une visite à la tombe de Lamoricière en 1878 lors de son voyage en France pour assister à l'exposition de Paris, et il en a rendu compte dans son récit de voyage, p24 : (Dans le cours de notre séjour en France, nous sommes allés un jour visiter le tombeau du fameux Lamoricière, si connu des Arabes sous le nom légendaire de Bou-haraoua, le père à la trique. La statue de marbre reposait sous un haut catafalque en marbre et à la forme oblongue. A chacun de ses quatre côtés, d'autres statues étaient placées. Dès que nous l'avons approché, nous l'avons reconnu, et l'on aurait dit que son repos n'était qu'un sommeil. Nous l'avons salué avec ce même respect que nous devons à sa personne vivante, et nous nous sommes involontairement rappelé le souvenir d'un temps, hélas ! Passé avec lui et le général Mustapha Bensmail. Car les Arabes qui appartiennent à la région de Douairs de l'Ouest ont en grande considération les temps passés et conservent une profonde vénération pour les hommes qui avaient alors le commandement. « Que la destinée est fatal, ô général Lamoricière, et que ne peux-tu revenir sur cette terre pour châtier de la trique ceux qui le mériteraient »)

2 - Le mot "nomade" s'aligne avec la notion de déplacement fréquent et exprime l'idée que la capitale était en mouvement constant en raison des dangers perçus.

3- Narcisse Faucon, Op.cit, p 501

nombreux noms, permettant ainsi à l'autorité militaire française de les traquer un par un¹.

Au fil du temps, les officiers français réalisèrent que "Si Ahmed" avait une compétence particulière pour combattre les hommes de la résistance. Chaque fois qu'ils étaient confrontés à l'un d'entre eux, ils le plaçaient à sa charge, le tuant ou le ramenant captif pour le remettre entre leurs mains. Cela se produisit notamment avec Si Ben Halima et Si Kaddour ben Jelloul, les successeurs de Boumaaza dans la tribu Sdama, qui causaient beaucoup de soucis à l'administration française, en particulier Si Kaddour. Lorsque Ould Cadi les captura, le général Lamoricière ne put y croire, surtout que l'incident s'était produit rapidement dans la région de Frenda, où le Bachagha était nouvellement installé.

En raison de tout cela, il était mentionné dans les procès-verbaux du Conseil général d'Oran² que son président a recommandé l'envoi de félicitations au Bachagha de Frenda, Si Ahmed Ould Cadi. Il a informé les présents de son rôle crucial dans la sensibilisation des autorités civiles et militaires au danger représenté par la révolution du Cheikh Bouamama. De plus, il a rapporté au général Ximènes ce qui devait être transmis à l'administration pour qu'elle prenne ses précautions.

Ould Cadi a veillé à ce que ses enfants suivent son exemple pour devenir de dignes successeurs. Il les a initiés à l'affection envers la France et les a encouragés à se dévouer à son service. Il en était fier, enregistrant dans son livre des expressions de fierté et de vantardise concernant les contributions de ses fils, en particulier Belhadri³ et Ali.

3- La position d'Ould Cadi face au régime civil: dans le contexte du changement de régime en France depuis février 1871, passant d'un empire dirigé par Napoléon III à une république présidée par Adolphe Thiers (1871-1873), le système colonial français en Algérie a connu des évolutions constantes, notamment le passage du régime militaire à un

1 - Le Réveil de Souk-Ahras. Journal républicain progressiste, 11eme année, N° 647, Date du 04/12/1901

2 - Conseil Général du Département d'Oran, Procès-verbaux des délibérations, Session d'Avril 1882, p339 et suite.

3- Voir ce que Ould Cadi a dit sur les efforts de son fils Belhadri dans : Douairs et Zemalas, Op.cit, p 88

régime civil. Cela n'a pas été bien accueilli par de nombreuses parties, y compris les chefs traditionnels sur lesquels les Français ont compté pendant des décennies, mais qu'ils ont progressivement abandonnés.

Dans ce contexte, Ahmed Ould Cadi rappelle aux Français, dans son livre "Douairs et Zemalas et leurs mouvements", la contribution de ces tribus qui se sont soumises précocement (1835) et contribué à surmonter les obstacles jusqu'à l'aboutissement de l'occupation de la région ouest, sacrifiant le sang de leurs fils pour la France. Cependant, la situation a rapidement changé avec la révision des lois qui, un jour, ont accordé des privilèges aux Douairs et Zemalas. Par conséquent, Ould Cadi espérait le maintien des conditions existantes afin de sauvegarder son autorité et ses privilèges. Néanmoins, cet espoir s'est confronté à une intention divergente adoptée par plusieurs Français.

On peut lire dans le journal "Le Progrès"¹ daté du 29/09/1881 et citant le journal "L'Événement" que Ahmed Ould Cadi aurait répandu la nouvelle parmi la population selon laquelle le fils de l'émir Abdelkader serait de retour en Algérie dans le but de mener une révolution. Cette personnalité, Ahmed Ould Cadi, dirigeante locale n'avait pas encore accepté sa perte après que Frennda ait été transformée en une commune mixte dotée de pouvoirs complets. Les déclarations d'Ould Cadi sur le retour du fils de l'émir Abdelkader ont été exploitées par un article dans un autre journal local², où l'auteur exprimait sa crainte d'une possible révolution locale, allant d'el Bayadh en Algérie jusqu'à Sfax en Tunisie, une fois qu'Abu Nasser, le fils de l'émir Abdelkader, atteindrait l'Algérie.

Si l'on croit les informations relayées par les journaux, Ould Cadi aurait diffusé ces nouvelles dans l'espoir de le ramener pour reprendre le commandement de son poste de "Bachaga de Frennda". Il était conscient que de telles nouvelles pourraient susciter l'agitation parmi les Algériens, les incitant à la révolution, et créer de l'inquiétude chez les Français, les poussant à la prudence et à la préparation. Cette situation renforçait ses chances de retrouver leur confiance, compte tenu de son expérience avérée dans la suppression des mouvements de résistance.

1- Le Progrès: journal républicain radical, paraissant les mardi, Jeudi et Samedi. Première année, N 21, Date du 29/09/1881, p04

2- Le Républicain de Constantine. Journal des intérêts des communes et du département. 1881-09-08.

Il semble qu'Ahmed Ould Cadi a diffusé ces nouvelles, si l'on croit ce que les journaux ont rapporté, avec l'espoir de le ramener pour reprendre le commandement de son poste de "Bachaga de Frenda". Il était conscient que de telles nouvelles pourraient inciter les Algériens à se tourner vers la révolution, tout en suscitant la prudence parmi les Français. Cela renforcerait ainsi la possibilité qu'ils se tournent à nouveau vers lui, compte tenu de sa vaste expérience dans la suppression des mouvements de résistance.

Le journal *Le Progrès* souligne que Si Ahmed Ould Cadi était parmi les plus farouches opposants au régime civil. Il rappelle ses efforts pendant l'exposition de Paris en 1878 pour convaincre les ministres de la nécessité de maintenir le régime militaire¹. Le journal met en garde contre cette figure, soulignant la nécessité pour le système de gouvernance en Algérie de se prémunir contre son influence. Il affirme que l'Algérie ne connaîtra pas la tranquillité et que "la révolte" ne disparaîtra pas tant que les chefs traditionnels ne seront pas écartés au profit de cadres administratifs civils.

Il est possible que de telles invitations lancées par ce journal et ceux qui partagent sa ligne aient incité Ould Cadi à insister dans son livre "Douairs et Zemalas" sur le rappel aux Français de l'importance des chefs locaux et de leurs bases profondément enracinées représentées par les tribus soumises à l'autorité française.

L'avènement du Sénatus-Consulte² ainsi que la mise en place de nouvelles mesures administratives et économiques ont rendu l'ancienne

1 - Pendant ce voyage qui l'a conduit à Paris, Ould Cadi a rencontré de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Il a été invité au palais de l'Élysée en compagnie d'un grand groupe de personnalités, dont les noms peuvent être consultés dans le journal suivant : *La France : politique, scientifique et littéraire*, 18 Septembre 1878

2 - Le Sénatus-Consulte, est une loi adoptée par le Sénat français le 13 avril 1863 avec 117 voix pour et 02 voix contre. Elle est promulguée le 22 avril de la même année, alors que les procédures administratives nécessaires à l'application de cette loi sont définies par un décret impérial du 23 mai 1863, suivi d'une instruction ministérielle du 11 juin 1863 et d'une autre, du Gouverneur Général, datée du 1er mars 1865.

Salah Himer, *Le Sénatus-Consulte et la propriété foncière en Algérie*, lecture historique, Oussour, Vol 11, N02, 2012, p 529

forteresse¹ incapable de résister, en exploitant ses qualifications militaires pour préserver ses intérêts, et aussi incapable en contrepartie, de s'incliner pour s'adapter à la nouvelle situation².

Après que le régime civil soit devenu une réalité incontestée, les accusations se sont dirigées vers les vestiges de l'ancienne aristocratie (indigènes). Lors d'une réception pour une mission parlementaire, Henry de Bruchard a évoqué un incident survenu à Oran le 19 octobre 1879. L'un des intervenants a déclaré que tous les principaux chefs locaux étaient des traîtres et devaient être écartés si la France voulait affirmer son contrôle sur l'Algérie. Parmi les présents figuraient Si Ahmed Ould Cadi, Bachagha de Frenda, Si Mohammed ben Daoud Agha Douairs, et Si Ahmed ben Ahmed Agha Oulad Riyah, qui ont exprimé une forte protestation à travers le journal l'Écho d'Oran³. Ces personnalités craignaient peut-être de subir le même sort que l'Agha de Tiaret Kaddour Ould Sahraoui, sur lequel pesaient des doutes à cette époque et qui a ensuite été exilé et dépossédé.

Malgré cette position envers Ould Cadi et ses collègues, les Français n'étaient pas unanimes. Certains d'entre eux voyaient en les dirigeants locaux des qualités de commandement que certains Français ne possédaient même pas. Le Français Sénemaud a salué les efforts de l'Agha de Tiaret pour soutenir l'armée française dans la région ouest, exprimant son indignation lorsqu'il a été condamné pour le meurtre de Beauprêtre en 1864, et écrivant de nombreuses pages en sa défense⁴. M.

1 - Cette expression est utilisée pour désigner les [chefs](#) traditionnels, aussi appelés dans les documents officiels: Personnel indigène du commandement et de l'administration.

2 - Augustin Berque, le père de Jacques Berque, qui a beaucoup entendu parler d'Ahmed Ould Kadi et a vécu avec son fils à Frenda, a considéré le Sénatus-Consulte comme une cause majeure de l'effondrement des forces traditionnelles en Algérie. Cependant, il estime que les vestiges de ces familles sont restés en place jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, affirmant que 100 caïds - sur 721 employés en 1938 - descendaient de familles "aristocratiques" qui existaient lors de la colonisation française en 1830. Il conclut finalement que les nobles ont réussi à se maintenir tout en étant francisés, mais qu'ils n'ont pas atteint le niveau de l'aristocratie souhaité. Augustin Berque, *Ecrits sur l'Algérie*, Réunis et présentés par Jacques Berque, EDISUD, 1986. Op.cit. p 274 et suite.

3 - Augustin Berque, *Idem*, p36

4- Sénemaud, *Les affaires du sud Oranais*, Bou Amema, un scandale algérien, Alger, 1887, p13

Bézy a également répondu aux attaques dirigées contre son ami et collègue Si Ahmed Ould Cadi selon Le Progrès publié le 20/09/1881.

La polémique n'a pas pris fin ici. Ould Cadi a gagné l'amitié au sein de l'armée française au point que certains généraux ont pris sa défense après la diminution de sa position¹. Ainsi, le général Thomasain, avant de quitter son poste de commandant à Oran en 1884 (en tant que commandant de la Division d'Oran), a recommandé chaleureusement Si Ahmed Ould Cadi au général Détrie². En conséquence, et en soutien au Bachagha, le nouveau général de la même ville a écrit une longue lettre au gouverneur général d'Alger, débutant par une présentation des services éminents rendus par Ould Cadi à la France. Il exprimait ses intentions sincères envers ce chef traditionnel, préparant le terrain pour une demande plus importante à la France, à savoir la remise de la Grande Croix de la Légion d'Honneur.

Malgré la connaissance par la direction militaire à Oran de la collaboration d'Ahmed Ould Cadi avec les Français, le général a scrupuleusement suivi les principales étapes de sa coopération avec les autorités françaises. Ces étapes comprennent sa nomination en tant qu'Agha Sdama le 9 décembre 1846, ses missions au niveau des douairs et Zemala, ainsi que sa participation en 1864 à l'affaire de Beauprêtre à Aouinet Boubker, où il a miraculeusement échappé.

La lettre rappelait également les compétences d'Ould Cadi, qui a ensuite été impliqué dans deux soulèvements, celui des tribus des Harrars dans le sud et celui des Flita dans le nord, et comment il a réussi à contrôler ces grandes tribus. Plus tard, il a fait l'objet d'une violente attaque de la part des forces de Si La'la, mais il a réussi à les repousser avec succès. Cela lui a valu d'être élevé au rang de Bachagha de Frenda le 16 mars 1865, puis à la médaille du Grand Officier de la Légion d'honneur le 11 août 1867.

La lettre suggère encore que l'âge avancé atteint par Ould Cadi, estimé à au moins 77 ou 78 ans en 1884, indique- selon son contenu-

1 - ANOM. Cote de communication : GGA 1JJ 1, GGA 1JJ 1

Cote d'archives : GGA 1JJ 1 / Identifiant ark : ark:/61561/jh328f4b

2 - Paul Alexandre Detri (1899-1828) a gouverné Oran en 1884. Son dossier complet peut être consulté sur le site officiel de l'archives françaises.

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/115636>

qu'il approche de la fin de sa vie, ce qui justifie la reconnaissance envers lui. Selon cette faction de dirigeants militaires à Oran, la meilleure manière de l'honorer serait de lui décerner la Grande Croix, un honneur qui aurait dû lui être accordé en 1878 lorsqu'il était en France, suivant les démarches entreprises dans ce sens par le général Chanzy¹ à la présidence de la République à Paris. Cependant, en raison des circonstances, ce projet n'a pas abouti à l'époque. Ainsi, la demande de distinction pour Si Ahmed Ould Cadi est réitérée avec insistance dans cette lettre, soulignant que la Grande Croix serait une reconnaissance méritée à ses yeux².

La position hostile envers Ould Cadi, exprimée par les partisans du régime civil, l'a mis ensuite dans l'embarras. Il a tenté de se dissimuler, mais la défaite humiliante subie par les Français face à la résistance d'Ouled Sidi Cheikh lors de la bataille de Chott Tigri³ dans les territoires marocains le 26 avril 1882 a incité M. Jamelin à exprimer devant le Conseil général d'Oran le désir de comprendre les causes de l'insurrection du Sud-Ouest à partir de 1881 et de déterminer les responsabilités. Ahmed Ould Cadi est alors intervenu immédiatement devant le Conseil

1 - Chanzy (1823-1883), officier français devenu Gouverneur Général de l'Algérie (1873-1879). Décoré de la croix de grand officier de la Légion d'honneur, en récompense de ses exploits militaires, notamment contre l'Emir Abd el-Kader, cet officier est également connu pour les atrocités qu'il a commises contre les Algériens. Lorsqu'il est devenu Gouverneur Général, il a soutenu les colons. Il a autorisé le pèlerinage en 1873 (1500 pèlerins), mais l'a rapidement suspendu sous prétexte de la maladie qui sévissait à Tripoli et au Hedjaz. Voir :

- Aboukacem Saadallah, Op.cit, T4, p403
- C. Felix, Le Général Chanzy, Toures, 1895
- Juled Rolland, Portraits militaires, Le Général Chanzy, Paris, 1871
- Arthur Chuquet, Le Général Chanzy, 1823-1883, Paris, sans date

2 - Les documents officiels français ne mentionnent pas la remise de la Grand Croix à Ould Kadi, mais certains médias coloniaux l'ont confirmé. Voir à titre d'exemple : L'Afrique du Nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualité, 31^e année, N°768, Date du 18 Janvier 1936

3 - Les journaux ont parlé d'un bilan lourd, les Français ayant perdu 50 hommes dans cette bataille, dont le capitaine Barbier et le lieutenant Massone, ainsi que 30 blessés, et la prise de la caravane qui transportait des vivres. Deux semaines plus tard, le journal Echo du Sahara a rapporté que le bilan de cette bataille s'élevait à 96 morts dans les rangs français. L'Écho du Sahara. Journal de l'arrondissement de Batna, 11/05/1882

avec un discours en arabe, traduit en français par un interprète, et fortement applaudi par les membres du Conseil. Il a déclaré : "Je tiens tout particulièrement à appuyer le vœu de M. Jamelin. Il est temps que la lumière se fasse, et que là l'on connaisse ceux qui ont fait leur devoir et ceux qui ont trahi la France. Au début des rattachements des territoires militaires au territoire civil, plusieurs chefs arabes ont pu être lésés dans leurs intérêts et croire que la mesure était prise contre eux, mais du jour où ils ont reconnu que l'autorité militaire et l'autorité civile poursuivaient le même but, la prospérité de l'Algérie et l'honneur de la France, ils ont refoulé leur premier sentiment, et leur dévouement a été même que par le passé.

...Mais aujourd'hui, si quelques-uns se sont mal conduits, il est de la plus haute importance de les dévoiler, quant à moi, qui n'ai rien à me reprocher, ma correspondance officielle, aussi bien avec l'autorité militaire qu'avec l'autorité civile, en fait foi. Je demande une enquête et je saurais produire et des pièces officielles et des témoins pour confondre les ennemis de la France, d'où qu'ils viennent"¹

Comme un dernier effort de sa part, Ould Cadi avait précédemment tenté une manœuvre qui n'avait pas duré longtemps, utilisant ses fils pour faire pression sur l'administration française. Le 30 juillet 1881, le commandant de l'arrondissement de Mascara a appris que les fils d'Ahmed Ould Cadi avaient présenté leur démission. Il s'agissait de l'ancien officier Belhadri, qui occupait dans ces circonstances, le poste de Caïd des Houarets, une tribu de la région de Frenda, et de son frère Caïd Khalafa Echeraga, une petite tribu de 853 membres, affiliée à la tribu Sdama. Même le Bachagha avait démissionné de son poste².

Et bien que les démissions présentées par Ould Cadi et ses fils aient suscité des inquiétudes de la part de certaines parties, le même article a averti qu'il ne faudrait pas conclure que la mauvaise relation avec le pouvoir civil les pousserait à la rébellion. En plus de la dévotion d'Ould Cadi envers la France³ et des services éminents qu'il lui a rendus au fil

1 - Le Radical algérien, 1ère année, N53, Lundi 01 mai et Mardi 02 Mai 1882

2 - Le XIXe siècle : journal républicain conservateur, 11ème année, N3503, Date 02/08/1881

3 - Les fils d'Ahmed Ould Cadi n'étaient pas moins fidèles à la France que leur père. Leur enseignant et mentor à Frenda, Joseph Duine, a joué un rôle important dans ce

des années, on peut se rassurer - selon le journal - que ses biens considérables dans la région d'Oran et dans la même ville ne lui permettront pas de désobéir aux Français, quelle que soit sa motivation.

4- Requête présentée aux hommes de l'état français par Ahmed Ould Cadi: celui qui suit le parcours militaire d'Ahmed Ould Cadi en tant que chef, Agha ou Bachaga, et observe sa loyauté envers les Français, peine à croire qu'il est l'auteur de cette pétition adressée aux "gouverneurs de la France", c'est-à-dire à ses dirigeants. Comment cet individu qui a reçu des distinctions, a été décoré et dont la richesse a augmenté, et dont les intérêts se sont élargis, peut-il inclure dans la conclusion de son livre "Impression du voyage à Paris" le paragraphe suivant, qui comporte une critique explicite envers les Français : "Nous ne saurions mieux les distinguer entre eux que par cette comparaison qu'il y auraient entre l'hôte étranger qui pénètre poliment chez un propriétaire où il prend un logement suffisant à sa personne et celui, au contraire, qui s'empare de la maison et en chasse le véritable propriétaire"¹

Ahmed Ould Cadi a réalisé, après une longue carrière au service de la France, que la justice était totalement absente de son système en Algérie, surtout après avoir lui-même constaté de nombreuses violations auxquelles les Algériens étaient exposés. Il s'est insurgé contre la marginalisation dont ils ont été victimes en tant que majorité : "Le peuple musulman de la colonie française qui compte l'effectif de 3 millions ne mérite-t-il pas autant, sinon plus que l'élément européen qui s'élève seulement à 220.000, qu'on porte sur lui un regard de clémence et qu'on témoigne quelque sollicitude à ses intérêts. Ce peuple serait-il enfin déshérité de cette bienfaisance que la France partage équitablement entre tous ses enfants ?"

Afin de ne pas s'embarrasser ni attirer l'attention sur lui-même, Ould Cadi reconnaît la gratitude de la France envers "les Arabes", faisant référence aux habitants de l'Algérie, Arabes et Berbères. Il considère même sa conquête comme une bénédiction inestimable. En contrepartie,

sens. Il suffit de lire son éloge funèbre après sa mort à l'âge de 65 ans et de noter la mention de sa relation avec les enfants de Si Ahmed Ould Kadi. Voir :

La Liberté de Mascara. Organe des comités d'union, 16/12/1906

1 - Les passages suivants sont extraits du livre d'Ahmed Ould Cadi, Impression du voyage à Paris, p 45 et suite

il encourage les Algériens à tirer parti des opportunités offertes par la France pour revenir aux "voies des premiers".

Il convient de noter qu'Ahmed Ould Cadi a présenté ses revendications en espérant l'attention de la France envers "les Arabes", mais il n'a pas abordé la question de l'ensemble du peuple algérien au début, il s'est limité plutôt aux Commandeurs liés aux Français depuis longtemps.

Par la suite, il a mis en avant le devoir des hommes d'Etat Français envers la nation (indigène): "Quel empêchement peut s'opposer, Messieurs, à faire participer le grand contingent Arabe au même droits et privilèges donnés aux citoyens français, à lui accorder des Représentants qui seraient appelés à siéger devant vous et à répondre à vos questions sur l'Algérie. La grande devise nationale de : Liberté, Egalité, Fraternité, serait-elle un vain mot et ne s'applique-t-elle pas communément à tous les sujets de la grande patrie".

Lorsque Ould Cadi parle de la perte des droits des Algériens, il rejette la responsabilité sur eux en raison de leur ignorance des affaires juridiques et des lois de l'État français, "bien qu'ils redoutent le gouvernement et suivent les ordres". Ould Cadi, donc, disculpe le régime d'occupation en déclarant que le système juridique français, bien qu'en soi dépourvu d'objectifs, devient difficile d'accès pour eux en raison de leur ignorance de ses affaires, ce qui entrave leurs droits auprès de lui.

Ce qui est étrange, c'est qu'Ahmed Ould Cadi parle au nom des Algériens, les dépeignant comme étant satisfaits de toutes choses. Lisons le paragraphe suivant : "Il ne faut pas, non plus, croire, Messieurs, que les Arabes sont ennemis de la fusion et de l'assimilation, ou qu'ils éprouvent du mécontentement de voir se former autour d'eux des villages et des centres européens"¹.

Ould Cadi expose, ensuite, les raisons objectives qui ont conduit à la détérioration des conditions de vie des algériens, les résumant dans les éléments suivants :

1- La domination des intermédiaires notamment des Juifs sur les énormes capitaux, en particulier en raison des prêts usuraires².

1 - Idem, p 42

2 - Ahmed Ould Cadi semblait contrarié par le nouveau statut accordé aux Juifs par l'État français lors de leur naturalisation collective le 24 octobre 1870 en vertu de la loi Crémieux.

2- La perte de temps des Algériens en raison de la prolongation des procès, où les affaires de chacun ne se concluent pas sans compromettre ses intérêts.

3- Les frais de déplacement élevés, se référant à la difficulté pour les gens de se déplacer d'un endroit à un autre pour se rendre aux tribunaux, entraînant une perte d'argent, d'efforts et de temps.

4- Le manque de connaissance des lois, un problème qu'il avait précédemment abordé et auquel il revient pour souligner les conséquences de l'ignorance des lois françaises.

Quand le lecteur examine l'approche présentée par Ahmed Ould Cadi dans son livre "Al-Rihla Al-Qadiya", indépendamment de son comportement envers la résistance, se retrouve face à un homme conscient des risques des disparités croissantes entre les colons et les Algériens dans le domaine agricole, "Bien que la terre soit comme la terre", selon ses propres termes. Il souligne, en suite, la nécessité d'acquérir des machines et d'utiliser les méthodes modernes de l'époque pour réduire les risques de ces disparités.

Afin de sensibiliser l'autorité française à l'importance de prendre soin de l'élément local, Ahmed Ould Cadi a salué les efforts de certains Algériens : "On voit aujourd'hui l'arabe apporter beaucoup plus que par le passé l'ordre et la règle à ses affaires, car, l'expérience lui a fait connaître les avantages qui s'écoulent de ces deux principes. Tandis qu'autrefois, il se borné à semer le blé, l'orge et un peu la fève et le poids, aujourd'hui il sait mieux travailler la terre, il se livre aux plantations du coton, du chanvre, du tabac, de la pomme de terre, etc."¹

Ahmed Ould Cadi critique clairement le fait de laisser les habitants dans la négligence, même s'ils paient plus d'impôts que d'autres : Il s'exprime ainsi : "Et si le gouvernement auguste de la France, par le seul chiffre d'impôts que les Arabes sont susceptibles de verser dans les caisses de l'État aux époques heureuses d'une bonne administration, reconnaît enfin, que le peuple est digne de quelques intérêts, nous lui demanderons pourquoi il le laisse ainsi à l'état d'abandon"².

Cependant, Si Ahmed n'a pas été exact lorsqu'il a prétendu au succès de l'expérience éducative française en Algérie en disant que La France

1 - Ahmed Ould Cadi, Douairs et Zemalas. Op.cit, p 39

2 - Idem, p 40

leur a créé des écoles à proximité de leurs maisons pour ne pas les séparer de leurs mères. Sans mettre le passage dans son contexte historique, le lecteur pourrait penser que l'auteur parle d'un autre pays et d'un autre peuple refusant le bien qui lui était offert. Cependant encore, la réalité est tout à fait différente. En Algérie, la politique française était basée sur l'appauvrissement et l'ignorance, au point que certains Français exprimaient leur mécontentement et appelaient à la nécessité d'ouvrir la voie à l'élément "indigène" pour des raisons d'intégration, visant à l'exploiter bien sûr afin d'éviter son implication dans la résistance.

En courtisant la France à travers ces questions économiques et sociales, l'auteur du "Rihla Al-Qadiya" a glissé vers des revendications d'ordre politique en demandant des élections. Il a considéré que toute réforme serait inutile à moins que les Algériens élisent des représentants au niveau de chaque province. Le sort actuel arabe pour être amélioré exigerait une mesure parfaitement naturelle et à laquelle il aurait droit de prétendre, c'est-à-dire la faculté pour eux, de déléguer trois candidats dont un pour chacune des trois provinces, qui seraient admis à siéger, dans les mêmes conditions que cela est pratiqué pour les Européens aux chambres parlementaires, pour défendre les intérêts de leurs nombreux coreligionnaires et prendre part à toutes les discussions relatives à l'Algérie. Mieux à même que tous autres, ces représentants pourraient alors, exposer les besoins de leurs frères et signaler leurs maux¹.

Et quand il s'agit de la confiscation ou de l'achat de terres à un prix dérisoire en raison de nombreuses manipulations que les colons maîtrisaient bien, Ahmed Ould Cadi parle sur un ton plus élevé par rapport à ce qui a été mentionné précédemment, en faisant référence aux terres agricoles que la France a réglementées dans le cadre des opérations d'acquisition.

Ensuite, Ahmed Ould Cadi rassure l'État français en affirmant que les Algériens ne veulent pas l'indépendance, mais qu'ils se réjouissent de côtoyer les Français pour diverses raisons, dont les fournitures variées qu'ils leur offrent et l'émulation de leur utilisation des moyens de production modernes. Malgré ça, il y a d'autres causes nombreuses qui donnent aux Arabes un légitime droit de plainte². L'une de ces causes

1 - Ahmed Ould Cadi, Douairs et Zemalas. Op.cit, p 41

2 - Idem, p 43

principales et dont ils ressentent le plus de mal, sont les commissions dites d'enquête ou de colonisation, instituées dans le but d'acheter administrativement les terres des algériens, soi-disant, nécessaires à la création de nouveaux centres et à l'installation des colons :

- 1- L'estimation faite par ces commissions des propriétés arabes est au-dessous de la valeur réelle de ces propriétés.
- 2- Des retards perpétuels sont apportés dans le paiement au propriétaire indigène, du prix fixé à son immeuble.
- 3- Les terres laissées aux arabes, après expropriation de leur majeure partie sont inférieures et insuffisantes à leurs travaux agricoles.
- 4- Ces propriétaires expropriés et non encore indemnisés sont dans la nécessité forcée devant l'insuffisance des terres qui leurs ont été laissées de s'adresser au colon bénéficiaire de cette expropriation qui loue leur ancienne propriété à un prix relativement supérieur à celui de la vente.

Les Arabes disent que c'est là un de ces actes qui revêtent la forme de l'arbitraire et violent les droits ; les colons européens qualifient ce procédé de vente de gré à gré.

A cause de ces manœuvres, Ould Cadi se demande ensuite : Où est la légitimité dans tout cela alors que les Algériens ne participent pas à la vente de leurs terres et ne sont même pas informés des accords conclus par les commissions désignées pour la vente des terres, jusqu'à ce qu'on leur dise que vos terres ont été incluses dans les transactions de gré à gré.

Il faut mentionner ici que ce même point de vue concernant la terre sera déclaré par Ahmed Ould Cadi dans son deuxième livre, "Douairs et Zemala et leurs mouvements", après quelques années, mais pourquoi a-t-il parlé cette fois uniquement des tribus Douairs et Zemalas sans défendre l'ensemble des "Arabes"?, Selon le terme qu'il a utilisé précédemment. Au lieu de cela, il rappelle aux dirigeants de la France le rôle de ces tribus au service de leur État, ainsi que les généreuses promesses faites par la France aux chefs traditionnels, exprimées par le général Bugeaud.

Selon Ould Cadi¹, le maréchal Bugeaud avait dit aux chefs des Douairs et Zemalas, quelques temps avant de quitter l'Algérie, ces mots restés légendaires: "Gens du maghzen, vous avez rendu des services rares et signalés à notre domination ; vous avez versé votre sang pour

1 - Douairs et Zemalas et leurs mouvements, p 115

nous, et facilité notre mission en Algérie. La France a les mêmes devoirs à remplir envers vous, qu'une mère envers ses enfants.

Comme le temps présent est appelé à changer plus tard, comme toutes les choses de ce monde, je vais vous concéder des terres sur lesquelles vous vous installez paisiblement. Vous les cultivez et les remplirez de vos habitations. Chacun de vous deviendra ainsi propriétaire perpétuel d'un sol si noblement acquis".

La France, donc, a trahis les Douairs et Zemalas lorsqu'elle a promulgué la loi du Senatus Consulte et la loi Warnier, et a commencé à s'approprier les terres, ce qui a suscité l'indignation au sein de ces tribus¹.

Bien que les Français aient causé de nombreux préjudices aux tribus alliées, à travers l'application de ces deux lois, Ahmed Ould Cadi n'a pas osé les affronter ouvertement. Il a préféré exprimer ses opinions de manière indirecte, en utilisant la voix des autres. Il s'exprime comme suit : "Le temps nouveau que semblait redouter l'illustre maréchal est venu aujourd'hui, et l'esprit des indigènes est plein d'appréhensions au sujet des propriétés immobilières. La situation actuelle est de nature à froisser tous les sentiments, et l'on ose à peine y croire, lorsque l'on songe que les premiers engagements ont été contractés par la même nation. Mais cela est impossible, ces engagements ne peuvent être changé ou modifié par suite d'événements politiques, car ils ont été scellés par le sang des parties contractantes sur les champs de bataille, où de part et d'autre on a combattu pour la même cause. Comment admettre qu'une aussi grande puissance que la France qui a planté son drapeau victorieux dans toutes les contrées du monde, et qui n'a pas cessé d'observer les clauses de ses traités, même envers ses ennemis, cherche à se soustraire aux engagements qu'elle a contracté avec ses enfants d'adoption. Cela ne se peut pas"².

En dépit de son soutien à la colonisation française, Ouled Cadi a exprimé des revendications qui semblaient patriotiques par excellence. Cependant, ces revendications étaient en réalité motivées par des intérêts personnels et tribaux. Ouled Cadi, et les chefs des tribus soutenant la colonisation française, craignaient, donc, que la nouvelle situation, qui

1 - Pour approfondir le sujet des expropriations en Algérie colonisée, je recommande : Djilali Sari, La dépossession des fellahs (1830 - 1962), SNED, 1978

2 - Ahmed Ould Cadi, Douairs et Zemalas. Op.cit, p 116

accordait aux colons et aux Juifs un statut plus élevé, ne les conduise à perdre progressivement leur position.

Conclusion :

1- Malgré l'engagement d'Ahmed Ould Cadi envers la France, il formule une requête critique envers ses dirigeants, révélant des motivations personnelles et tribales. Il met en évidence l'absence de justice dans le système colonial en Algérie et dénonce la marginalisation du peuple musulman. Interpellant sur la clémence envers les Algériens, majorité démographique comparée à l'élément européen, la requête vise à attirer l'attention sur les droits et privilèges des Arabes.

2- Ould Cadi aborde la détérioration des conditions de vie des Algériens due à la perte de terres agricoles, pointant les intermédiaires juifs, les retards judiciaires, les frais de déplacement élevés, et l'ignorance des lois françaises comme des entraves. Il critique les commissions chargées d'exproprier les terres, dénonçant les évaluations basses, les retards de paiement, et les terres insuffisantes laissées aux propriétaires algériens.

3- L'auteur exprime également des préoccupations agricoles, plaidant en faveur de méthodes modernes et de l'élimination des disparités entre colons et Algériens. Il demande des élections pour améliorer le sort des Arabes et insiste sur la nécessité de préserver leurs terres.

4- Malgré son soutien persistant à la colonisation française, Ould Cadi dénonce la trahison des promesses autrefois faites par le général Bugeaud aux tribus Douairs et Zemalas. Ces engagements rompus par l'application du sénatus-consulte et de la loi Warnier ont conduit à la confiscation des terres de ces tribus. Ould Cadi exprime ainsi l'injustice de cette situation, violant les engagements scellés par le sang sur les champs de bataille.

5- Les Français, tant les autorités que les colons, ne s'attendaient pas à de telles réclamations. Malgré cela, ils ont feint de ne pas trop s'y intéresser pour ne pas lui donner de l'ampleur, afin d'éviter tout mouvement de contestation parmi la population algérienne, et les colons se sont divisés à son sujet entre critiques et admirateurs.

En plus de tout cela, les Français étaient complètement convaincus de la loyauté de Ould Kadi envers eux, et lui-même les rassurait en disant que les Algériens ne voulaient jamais l'indépendance, et qu'ils étaient heureux de côtoyer les Français pour plusieurs raisons, notamment les matériaux qu'ils leur fournissaient et l'adoption de leurs méthodes modernes de production.

Bibliographie :

Archives:

1- <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/345147>

Lien : <ark:/61561/jh328z0u1b>

Notation du personnel indigène du commandement et de l'administration, de la justice et des cultes. 1846/1876.

2- http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=ALGERIE&acte=590057&fbclid=IwAR0YhOGa-f8AgvOwt_OdkiNkzB6uAWPKs7ftVl8UueenLf2YZXTn02nwx3U

Certificat de décès de Si Ahmed Ould Kadi

3- Document d'archives relatifs à la remise du prestigieux insigne de Commandeur de la légion d'honneur sur le lien suivant : <ark:/61561/jh328f4b>

ANOM. Cote de communication : GGA IJJ 1, GGA IJJ

Cote d'archives : GGA IJJ 1 / Identifiant ark : <ark:/61561/jh328f4b>

4- <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/115636>

Dossier sur Paul Alexandre Detri.

LH//11/76. Archives Nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine, Paris

Ouvrages :

1- Aboulkacem Saadallah, Histoire Culturelle de l'Algérie, T7, Beyrouth, Dar Al Gharb Al islami, 1998, 1^{ère} édition

2- Arthur Chuquet, Le Général Chanzy, 1823-1883, Paris, sans date

3- Augustin Berque, Ecrits sur l'Algérie, Réunis et présentés par Jacques Berque, EDISUD, 1986

4- Ben Aouda Al Mazari, TULU' SA'D A'S SU'U'D, (Chronique d'Oran, d'Alger, d'Espagne et de France jusqu'à la fin du 19eme siècle), texte établi et annoté par Dr Yahia Bouaziz, Dar Al-Gharb al-Islami, 2000

5- C. Felix, Le Général Chanzy, Toures, 1895

6- Djilali Sari, La dépossession des fellahs (1830 - 1962), SNED, 1978

7- Douairs et Zemalas et leurs mouvements, Oran, 1883

8- Juled Rolland, Portraits militaires, Le Général Chanzy, Paris, 1871

9- Narcisse Faucon, Le livre d'or de l'Algérie, histoire politique, militaire, administrative, événements et faits principaux ; biographie des hommes ayant marqué dans l'armée, les sciences, les lettres, etc., de 1830 à 1889, T1, Paris

10-Sénemaud, Les affaires du sud Oranais, Bou Amema, un scandale algérien, Alger, 1887

11-Si Ahmed Ould Kadi, Al-Rihla Al-Qadiya fi Madh França wa Tabsir Ahl Al-Badia, Alger, 1878, (texte arabe)

12-Si Ahmed Ould Kadi, Bachagha de Frenda, Impressions du voyage à paris, Alger, 1878

Articles :

1- Kamel Bensahraoui et Zakaria Djeradi, "La révolte de Mohamed Ben Abdallah Al-Gharnouk au sud de Frenda en 1854 contre l'occupation française : une étude à travers les archives et les écrits français", Al-Ibar: Revue d'études historiques et archéologiques, septembre 2020

2- Salah Himer, Le Sénatus-Consulte et la propriété foncière en Algérie, lecture historique, Oussour, Vol 11, N02, 2012

Journaux :

1- La France : politique, scientifique et littéraire, 18 Septembre 1878

- 2- La Liberté de Mascara. Organe des comités d'union, 16/12/1906
- 3- L'Afrique du Nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualité, 31^e année, N°768, Date du 18 Janvier 1936
- 4- Le Progrès : journal républicain radical, paraissant les mardi, Jeudi et Samedi. Première année, N 21, Date du 29/09/1881
- 5- Le Radical algérien, 1^{ère} année, N53, Lundi 01 mai et Mardi 02 Mai 1882
- 6- Le Républicain de Constantine. Journal des intérêts des communes et du département. 1881-09-08
- 7- Le Réveil de Souk-Ahras. Journal républicain progressiste, 11^{ème} année, N° 647, Date du 04/12/1901
- 8- Le XIX^e siècle : journal républicain conservateur, 11^{ème} année, N3503, Date 02/08/1881
- 9- L'Écho du Sahara. Journal de l'arrondissement de Batna, 11/05/1882
- 10- L'Indépendant de Mascara : [R](#)adical autonomiste, N59, Date, 11/01/1885

Bulletin et procès-verbaux :

- 1- Bulletin des lois de l'Empire français, 11^e séries, Partie supplémentaire, Tome Premier, Paris, Septembre 1853.
- 2- Bulletin des lois de l'Empire français, 6^e séries, Partie supplémentaire, Tome 16, Paris, 2^e Semestre de 1860.
- 3- Conseil Général du Département d'Oran, Procès-Verbaux des Délibérations, Session d'Octobre 1880, Imprimerie Heintz, Chazeau et Cnie, Oran
- 4- Conseil Général du Département d'Oran, Procès-verbaux des délibérations, Session d'Avril 1882.